



A suivre, la partie avec la salle de réception à l'étage. Il est recouvert d'un enduit avec une peinture qui se délite sur l'ensemble. Je constate la présence de fissures.





Enfin, on accède sur le pignon gauche.



L'ensemble du pignon est recouvert de cet enduit recouvert de lichens.

On retrouve la grande baie vitrée équipée d'un volet en aluminium.



Le pan gauche de la maison avec l'enduit ancien recouvert d'une peinture défraîchie et recouverte de lichens.

On y retrouve la fenêtre du bureau au rez de chaussée ainsi que celles de la chambre 6 et de la salle d'eau commune.



Le jardin sur le devant est en bon état.



On arrive sur la façade avant de la maison avec la fontaine située juste devant l'entrée.





Un jardin, côté gauche.



Sur l'arrière de cette parcelle AK n°75, un ensemble de vieux arbres, marronnier, cèdre puis, un espace laissé en friche.



A l'arrière de la maison d'habitation principale, il existe une construction comprenant un très grand hangar sur le devant et sur l'arrière une maison d'habitation.

### **DESCRIPTION DE LA MAISON n°2**

La toiture du grand hangar est recouverte de tuiles.

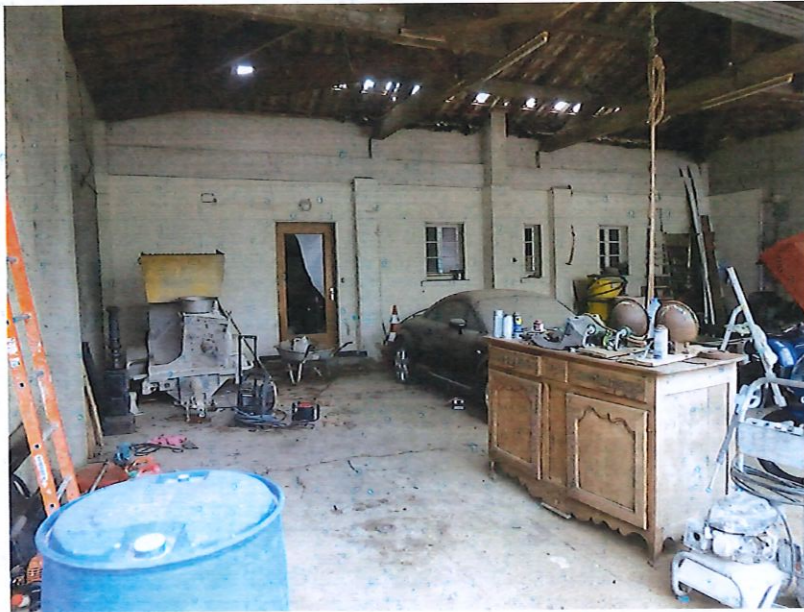
Sur le devant, il existe une grande plateforme en béton.





Au fond de ce hangar, je constate la présence de la structure initiale de la maison avec la porte d'accès et les fenêtres.





Au niveau de la partie latérale gauche, il existe une terrasse en dalles Solnhofen avec un grand ouvrant qui donne sur cette maison n°2.

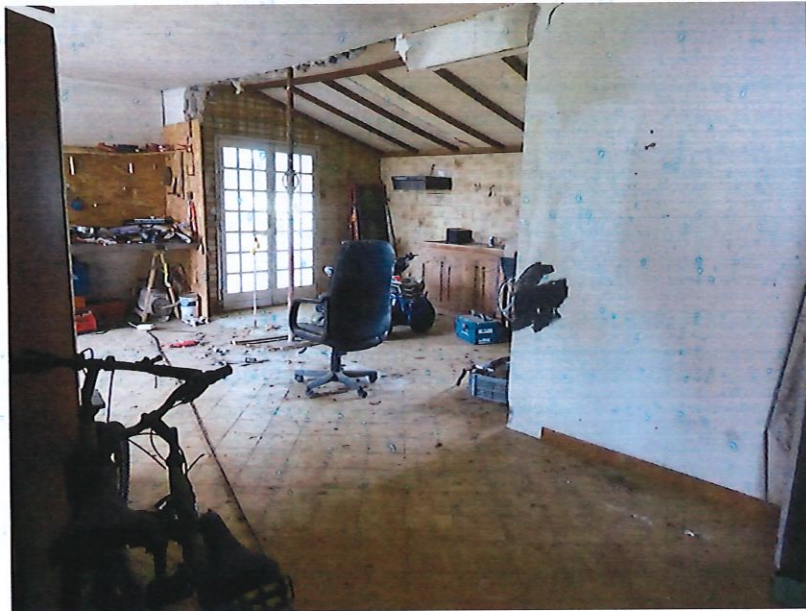
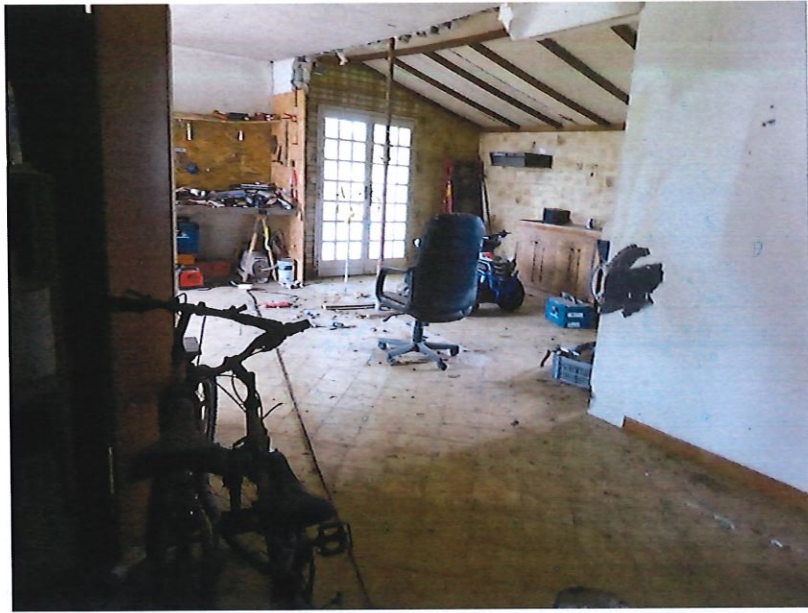


A l'intérieur, elle a été complètement transformée. Les cloisons ont été cassées.

L'ensemble est ancien et vétuste.

Je constate que cette maison n'est plus du tout occupée.











Cette deuxième maison est recouverte d'une toiture traditionnelle avec des tuiles.

Les murs sur le pourtour sont recouverts d'un enduit ancien.

A l'extérieur, le pignon gauche est envahi par le lierre.





Le pignon droit a été transformé en garage.





Sur le devant, une terrasse en dalles Solhnofen. La toiture est traditionnelle, recouverte de tuiles.



A l'intérieur, le plafond et les murs sont recouverts de plâtre et le sol est carrelé. L'ensemble est ancien.

Ce garage est équipé d'un volet roulant.







Il existe une porte qui donne directement à l'intérieur de la maison.



Le pignon de la maison n°2.



L'arrière de la maison n°2. Je constate la présence que la toiture est abîmée le long de la gouttière à gauche.



A l'arrière de cette maison n°2, la parcelle est constituée d'une grande étendue d'herbe.



### **DESCRIPTION DE LA MAISON n°3**

Il s'agit d'une petite maison ancienne.





A l'extérieur, les murs sont crépis. La toiture est recouverte de tuiles.







A l'intérieur, l'ensemble est vétuste et non entretenu.







A l'arrière, on retrouve cette grande étendue en herbe.





Le bassin ainsi que la construction présente en limite de propriété, se situent bien sur la parcelle AK n°75.





Cette dépendance abrite actuellement un âne.



Un cheminement a été créé par le biais d'une tonnelle. Il permet d'accéder à l'extrémité de la parcelle.



Toujours sur cette parcelle AK n°75, il existe une grande piscine rectangulaire avec un entourage en bois.

Le Maire de la commune m'expose que cette piscine a été construite sans autorisation et qu'aucune demande de travaux n'a été déposée pour cet aménagement.

